

## DREAL : un nouveau service pour une grande ambition ?

La création du MEEDDM a été annoncée comme nécessaire pour assurer la synthèse des enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Et dans ce domaine, les DREAL sont en première ligne ! Attaqués continuellement par la RGPP, nos services restent en prise directe avec les enjeux du territoire et les attentes des citoyens.

Pour la gestion équilibrée des territoires, enjeu essentiel, les DREAL et les DDI doivent être des services compétents et réactifs.

Pour cela il faut des moyens humains et financiers accrus ! L'évolution des politiques, les objectifs des "Grenelles" induisent des évolutions dans nos missions actuelles et nous en attribuent de nouvelles mais l'enjeu est celui de la mise en œuvre ...

Pour répondre aux enjeux et aux attentes,

nous demandons : ->

- que notre statut, garant de la recherche de l'intérêt général et de l'égalité de traitement des citoyens face aux évolutions nécessaires de la société, soit maintenu et conforté ;
- que les mécanismes de décision soient clairement établis afin que notre travail prenne tout son sens ;
- que nos conditions de travail soient pleinement prises en compte, notamment l'immobilier, et que la lutte contre les situations de souffrance au travail soit une priorité ;
- que les compétences, l'expérience, les qualifications des agents soient reconnues à leur juste valeur ; des carrières attrayantes, des rémunérations à la hauteur sont des moyens efficaces de promouvoir les politiques publiques !
- qu'une politique de formation ambitieuse soit mise en place ;
- qu'un réseau scientifique et technique solide et indépendant soit maintenu et développé.

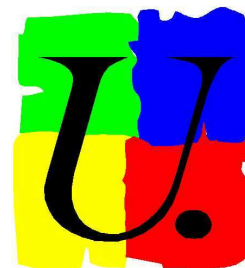
### La CGT, FSU et Solidaires défendent tous les agents des DREAL !

Les Comités Techniques Paritaires sont des instances de dialogue social très importantes pour l'expression et la défense des personnels. Ils ont vocation à examiner toutes les questions concernant : l'organisation de la DREAL, les sujets

relatifs aux effectifs, aux budgets, le mode de répartition des primes et indemnités, les coefficients individuels, la cotation des postes, les conditions de travail, l'ARTT, les questions immobilières, etc....

**La CGT, la FSU ET SOLIDAIRES, présents sur le terrain pour construire un Service Public avec les agents au profit des citoyens et des collectivités**

**VOTEZ CGT-FSU-SOLIDAIRES au CTP**



## Elections des représentant(e)s des CTP DREAL

Le 6 mai 2010,

**VOTEZ CGT - FSU - Solidaires**

LA CGT, LA FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE et SOLIDAIRES AU MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DE L'ENERGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER font candidature commune aux élections du 6 mai 2010 pour le Comité Technique Paritaire de votre Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

### QUELS ENSEIGNEMENTS DE LA CREATION DES DREAL ?

Les premiers mois d'activité des DREAL sont loin d'être satisfaisants. Bien au contraire ! De nombreux dysfonctionnements persistent au quotidien : mécanismes de décision flous voire opaques, gestion déficiente des moyens, gestion immobilière hasardeuse, menée au détriment des agents...

Mais aussi modifications insidieuses des postes, manque de visibilité sur l'évolution

des services et des missions, défaut d'information des agents, manque de moyens... Le stress, la souffrance au travail sont une réalité à cause des dysfonctionnements dans l'organisation du travail, des pertes de repères, des ruptures dans les communautés de travail. A cela s'ajoutent souvent les difficultés induites par les déménagements et l'aménagement des locaux à l'économie.

### PLUS QUE JAMAIS LA PAROLE DES AGENTS DOIT ÊTRE PORTEE DANS LES CTP !

La CGT, Solidaires et la FSU ont décidé de s'allier :

- Pour pleinement représenter et défendre TOUS LES AGENTS de la DREAL dans le contexte d'un champ d'activités et de missions très large, de statuts nombreux, et tout cela dans une même communauté

de travail ;

- Pour constituer une force syndicale en rapport avec les enjeux de la création des DREAL dans un contexte de réforme permanente des services de l'Etat ;
- Pour mieux défendre le service public au plus près des agents.

**VOTEZ CGT-FSU-SOLIDAIRES AU CTP**

## **Halte à la dégradation des conditions de travail !**

Avec la RGPP et la mise en route difficile des DREAL, nos conditions de travail sont en jeu !

L'immobilier est un sujet essentiel pour les agents et pourtant géré "à l'économie" par l'administration. Nous revendiquons une localisation la moins dommageable pour les agents et une indemnisation ou des aménagements pour ceux qui subissent un préjudice, des bureaux individuels pour la très grande majorité des agents, des lieux collectifs de pause et de restauration favorisant la cohésion des équipes de travail, des bâtiments à haute qualité environnementale pour un Etat exemplaire.

L'ARTT fait l'objet, depuis de nombreux mois, d'un rapport de force entre syndicats et administration. Contre une ARTT au rabais, nous revendiquons une harmonisation par le haut. Les textes ont été publiés au JO le 19 mars. Alors que nos charges de travail augmentent, nous porterons les revendications en CTP pour une déclinaison locale du dispositif national la plus favorable aux agents : large possibilité de choix d'options, déduction de

la journée de solidarité des heures supplémentaires, pleine prise en compte des déplacements...

La gestion des agents, issue de ministères aux pratiques différentes, fait également partie du quotidien des DREAL. Notre souci est, là aussi, la recherche d'une harmonisation ou tout au moins d'une équité dans le traitement de chaque situation. Pour cela, nous revendiquons des pratiques transparentes, la consultation des représentants du personnel et les moyens humains nécessaires dans les services de gestion du personnel en DREAL.

L'hygiène-sécurité est au cœur de nos préoccupations. Le comité local hygiène et sécurité (CLHS) intervient notamment sur les conditions de travail. L'organisation du travail est en effet un facteur essentiel de l'exercice de nos missions. Elle est de fait très déficiente dans nos DREAL ce qui rend le quotidien des agents difficile. La souffrance au travail est une réalité dans nos services. C'est un domaine qui relève pleinement des CTP et nous ne manquerons pas d'interpeller l'administration et de la mettre devant ses responsabilités.

## **Action sociale: maintien des acquis, et des droits nouveaux !**

Dans ce domaine aussi, il s'agit d'harmoniser les droits et prestations, par le haut et pour tous les agents de la communauté de travail DREAL : restauration collective de qualité et abordable, prêts, aides matérielles, logement social, aides en cas d'accident de la vie, accès aux transports...

Nous voulons nous investir dans un Comité Local d'Action Sociale (CLAS) pour tous les membres de la communauté de travail de la DREAL.

Plus généralement, nos organisations militent quotidiennement pour une meilleure protection sociale solidaire.

## **Des rémunérations à la hauteur de ce qu'on attend de nous et à travail égal, salaire égal !**

Même si ces sujets ne relèvent pas directement du CTP, ils sont très prégnants dans notre vie quotidienne. Nous revendiquons :

- le relèvement de la valeur du point d'indice sur la base d'un salaire en début de carrière à 1600 euros pour un recrutement sans qualification
- un salaire reconnaissant la qualification et l'expérience, les compétences et non un salaire au mérite, à la "tête du client"... A travail égal - salaire égal !
- une harmonisation complète des primes, bien sûr par le haut.
- une retraite à taux plein, dès 60 ans

Evaluation individuelle des agents, Prime de Fonction et de Résultats (PFR), intéressement... tous les moyens sont bons pour la mise en concurrence de chacun et casser les solidarités ! Que de possibilités d'injustice, de passe-droits, et de dégradation de nos conditions de travail de copinage derrière ces outils "modernes" de "management" !

Nous sommes plus que jamais favorables à une gestion collective des projets de service, des carrières, des mutations, des compétences, de l'attribution des missions.

## **Pour des carrières diversifiées, attrayantes, dans l'intérêt du service public !**

Carrière : Nous nous opposons au démantèlement du statut de la Fonction Publique. Face aux enjeux qui relèvent de notre ministère, on ne peut que promouvoir un statut fort et protecteur des fonctionnaires pour porter l'intérêt collectif quoi qu'il arrive.

Nous sommes favorables à la mobilité choisie des fonctionnaires pour des parcours professionnels diversifiés mais absolument contre la loi « mobilité » qui ne vise qu'à faire de nous des pions qu'on peut déplacer au gré des réformes !

Le développement des fonctions mutualisées (paye, comptabilité, moyens) suscite des inquiétudes : Quelle prise en compte dans la carrière ?

Quels contenus des postes ? Quelle charge de travail dans ces unités spécialisées ? Premier jalon d'une privatisation à venir ? Il faudra être vigilant sur la gestion et l'évolution de ces unités.

Formation : l'appareil de formation ne suit pas l'évolution des besoins. Il devient difficile de trouver des candidats dans certains domaines et on risque d'appliquer les vieilles recettes : contractuels, emplois précaires et à terme privatisation !

Nous exigeons un programme de recrutement et de formation ambitieux permettant à notre ministère et en particulier les DREAL de faire face aux enjeux et aux besoins des territoires.